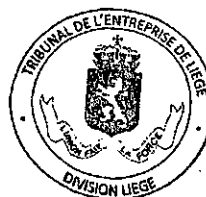




Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****24109258***ale,
l,**09 JUL. 2024**
Greffe**N° d'entreprise : 0460 058 330****Nom****(en entier) : CSM****(en abrégé) :****Forme légale : ASBL****Adresse complète du siège : Rue du 13 août 42 4050 Chaudfontaine****Objet de l'acte : Démission**

La réunion se tient au siège social de l'asbl - Rue du 13 août, 42 à 4050 Chaudfontaine

Après avoir constaté :

- 1) que l'assemblée était en nombre pour siéger
 - 2) que toutes les personnes précitées sont d'accord d'être présentes à cette AG extraordinaire sans y avoir été convoquées via les formalités habituelles de convocation à savoir par lettre recommandée et cela de façon unanime,
- la présidente ouvre la séance à 16h00.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

La présidente expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

Démission de Mme Valérie Vlassis de son poste de présidente, d'administratrice et de membre effectif de l'asbl

Démission de la présidente

L'assemblée accepte à l'unanimité la dite démission citée dans l'ordre du jour, et ce en date du 2 juillet 2024 .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La présidente démissionnaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, lequel est signé par les membres effectifs et mandataires.

Grosjean Florence
Secrétaire

Dumont Séverine
Trésorière

Louis Vlassis François
Administrateur

Magermans Kevin
Administrateur

Vlassis Valérie
Présidente sortante
Administratrice et membre effectif sortante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).